

PARCOURS:

Circuit de 85 kms, sur l'après midi Nêché. Prévoir ravitailllement carburant un camion prévu a cette effet amènera les bidons de carburant de chaque participants au point ravitailllement ou une collation vous sera offerte.

Lieu de départ et d'arrivée de la boucle: « Salle des fêtes de St Michel de Villadeix ».

Communes traversées: St Armand de Vergt, Fouleix, St Laurent des Batons, Veyrines de Vergt, Salon de Vergt, Breuilh, Vergt.

RÈGLEMENT

Le déroulement de la randonnée et l'état des véhicules sont soumis au strict respect du code de la route.

En outre, les véhicules devront être homologués, immatriculés et assurés. La randonnée n'est pas une compétition: aucun temps n'est imposé, aucun classement n'est établi. Le tracé n'est pas fermé à la circulation des autres véhicules, motorisés ou non.

Chaque participant s'engage à se soumettre aux éventuelles directives, de l'organisation qui pourraient intervenir, au cours de la manifestation.

Le parcours se déroulera par groupe encadré de Marshall, qui a tous moments se réserveront le droit de stopper et d'exclure définitivement, tous participants ne respectant pas le règlement et qui mettraient en danger autrui par son comportement. Les GPS destinés a enregistrer le circuit est interdits. Le moto club refuse toute responsabilité en cas de vol ou d'accident qui pourrait survenir pendant la manifestation. Chaque participant s'engage à ne donner aucune poursuite envers le moto club, les propriétaires et les communes que la randonnée traverse en cas de dommage corporel ou matériel.

Les désistements effectués au-delà du 22 septembre 2014 NE DONNERONS PAS DROIT AU REMBOURSEMENT (hors certificat médical) aucune exception ne sera faite.

IMPORTANT: Il est rappelé que le droit de passage accordé par la Préfecture, les communes et les propriétaires n'est valable que pour la journée du 27 septembre 2014. Emprunte le parcours à tout autre moment est passible de poursuites, discredite l'action du Moto club et compromet la tenue des manifestations à venir.

PROGRAMME

Les horaires suivants sont à respecter pour le bon déroulement de cette journée. Les contrôles administratifs et techniques sont obligatoires. Aucuns participants ne prendront le départ de la randonnée sans validations des contrôles.

12H00 à 13H30 Accueil des participants, contrôle administratif et techniques

13H30 Breïng obligatoire

13H45 précise : départ de la rando

TARIF

rando20,00€

Pour tous renseignements vous pouvez joindre :
CHEVALIER ELODIE (secrétaire) 06.82.71.35.99 Mr BRUÑEAU DAVID (président) 06.89.75.81.63 Melle
Si vous êtes intéressés un repas est organisé par le comité des fêtes de St Michel de Villadeix le soir (indépendamment du moto club) Renseignement et réservation Mr VERNÉUIL 05 53 54 77 83

COUPON A DECOUPER ET A RETOURNER

NOM:.....PRENOM:.....
ADRESSE:.....CODE POSTAL:.....
EMAIL(en cas d'annulation):.....
TELEPHONE (cas d'annulation):.....

VEHICULE: MOTO QUAD (cocher la case correspondante)

MARQUE:.....CILINDRE:.....ASSURANCE:.....
N° POLICE ASSURANCE:.....IMMATRICULATION:.....
PERMIS:CATEGORIE:.....N°.....

Veuillez joindre avec ce coupon d'engagement un chèque de 20 euros à l'ordre du moto club vernois UNE ENVELOPPE
PRETIMBREE ainsi que les photocopies de permis de conduire, assurance et carte grise. Moto club Vernois « Le
Castel » 24380 St Michel De Villadeix

Le soussignédéclare avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le
respecter sous peine d'exclusion de la randonnée.(mention lu et approuvé en manuscrit) Signature



27 septembre 2014
Moto Club Vernois
A St Michel de Villadeix

